

La TI* c'est parti !

*Tarification Incitative

Depuis le 1er janvier 2026,
vos dépôts d'ordures
ménagères sont
comptabilisés



20 dépôts sont compris
dans votre redevance

1 sac poubelle jeté tous
les **18** jours



Chaque dépôt
supplémentaire
est facturé 2€

Ensemble,
réduisons
nos déchets !

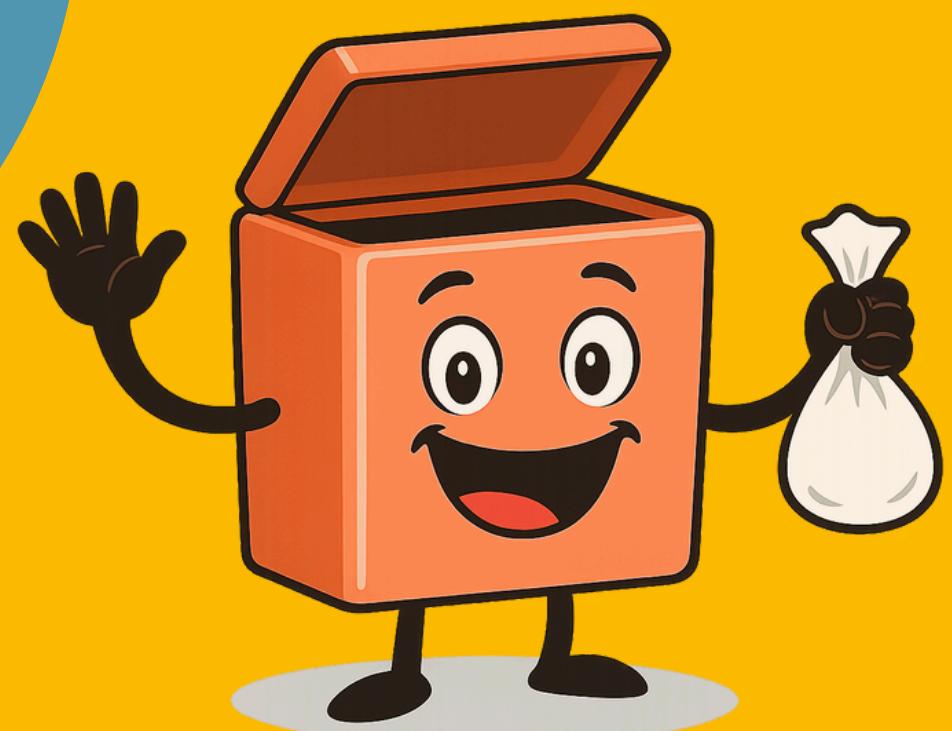


Le TRI reste
en accès libre !

COMPOST
EMBALLAGES
VERRE
PAPIER
CARTON



Des gestes
quotidiens qui
font du bien !



La Trappe **PETITS DÉCHETS**
est en libre accès aussi !
(sacs jusqu'à 10 litres)



Une question ? Besoin d'aide ?

tarificationincitative@comcomgq.com